

## **Eléments de correction de l'ECC n°3**

**E**valuation des **C**onnaissances & de la **C**ompréhension

**1) Donnez au moins 2 raisons à chaque fois : (/6)**

a) Pourquoi un proviseur est dans le groupe 3 des Cadres et Professions Intellectuelles Supérieures (CPIS) ?

Niveau de diplôme élevé, salarié, haut niveau hiérarchique (encadrement)

b) Pourquoi un agent de maintenance du lycée est dans le groupe 6 des Ouvriers ?

Faible qualification requise de l'emploi, salarié, manipulation de la matière (et non production de services), position hiérarchique subalterne

c) Pourquoi une secrétaire du lycée est dans le groupe 5 des Employés ?

Faible qualification requise de l'emploi, salarié, production de services, position hiérarchique subalterne

d) Pourquoi un enseignant du lycée est dans le groupe 3 des CPIS ?

Niveau de diplôme élevé requis, salarié

e) Pourquoi un CPE est dans le groupe 4 des Professions intermédiaires ?

Niveau de diplôme intermédiaire requis, niveau hiérarchique intermédiaire, salarié

f) Pourquoi les indépendants sont-ils dans quatre PCS distinctes ?

Les indépendants sont dans 4 PCS distinctes (1, 2, 3 et 4) car ils ne travaillent pas tous dans le même secteur d'activité et n'ont pas tous le même niveau de diplôme requis.

**2) Qu'est-ce qu'un « groupe de référence » ? (/1)**

C'est le groupe social auquel un individu souhaite appartenir, de ce fait il imite les comportements et essaye (avec plus ou moins de succès) d'en intérioriser les normes et valeurs.

**3) Qu'est-ce qu'une classe sociale ? (/1)**

C'est un groupe social de grande taille (donc sans interconnaissances) qui rassemble des individus partageant une position économique similaire ou proche et qui ont un certain sentiment d'appartenance commune.

**4) Un professeur de lycée agrégé échelon 7 gagne environ 2500€ net par mois tout comme une couturière qualifiée sur cuir travaillant chez Hermès depuis 20 ans (hors primes et heures supplémentaires). Pourquoi ces 2 professions n'appartiennent cependant pas à la même PCS ? (/2)**

Car le salaire n'est pas un critère de classement dans la nomenclature INSEE des PCS. Bien que gagnant le même salaire, ces 2 salariés se distinguent par leur niveau de diplôme et le fait que l'enseignant produit un service et l'ouvrière sur cuir des biens.

**5) Pourquoi peut-on dire que les « Employés » sont les « Ouvrières du tertiaire » ? (/2)**

Pour trois raisons : comme les ouvriers, les employés occupent des positions subalternes d'exécution, les employés sont des femmes à 76% et elles

produisent des services quand les ouvriers produisent des biens (agriculture, artisanat, industrie).

6) « *Les jugements de goûts sont des jugements de classe* ». Explicitez et illustrez cette citation du sociologue Pierre Bourdieu. (3)

E : les goûts dépendent beaucoup de la classe sociale d'appartenance des individus. Les goûts sont, en effet, transmis via la famille et les pairs, dès l'enfance lors des interactions sociales quotidiennes et largement inconscientes (par imitation, inculcation, identification, imprégnation). Aussi, lorsqu'un individu porte un jugement de goûts sur autrui, c'est souvent la classe sociale d'appartenance de l'individu dont il juge les goûts, prestigieux ou vulgaires, selon la distance sociale de classe entre les 2 individus. On a tendance « *à avoir du goût pour ceux qui ont les mêmes goûts* » c'est-à-dire ceux qui appartiennent à la même classe sociale que la sienne (ou proche au-dessus).

I : par exemple, dans les catégories populaires on peut trouver snob (ne pas aimer) le fait de manger un fruit avec des couverts et, dans les catégories supérieures, vulgaire (ne pas aimer), le fait de manger un fruit sans couverts. Ici, ce ne sont pas vraiment les préférences (goûts) de l'individu que l'on juge mais les habitudes (Bourdieu dit *Habitus*) de la classe sociale à laquelle il appartient et qui n'est pas la notre.

7) Quelles sont les 2 informations principales de ce document. N'oubliez pas de les chiffrer. (2)

- De 1973 à 2008, les ouvriers sont ceux qui sont les plus nombreux à regarder intensément la TV (20h ou plus par semaine) et les cadres les moins nombreux (3 fois plus nombreux environ).

- De 1973 à 1997, pour toutes les PCS, le nombre d'individus déclarant regarder la TV 20h ou plus par semaine s'accroît, puis, de 1997 à 2008, il diminue sauf pour les ouvriers, qui sont 46% à le déclarer contre seulement 36% des employés, 23% des professions intermédiaires et 16% des cadres, c'est-à-dire pour ces 3 dernières PCS, moins qu'en 1997 (mais plus qu'en 1973).

8) Montrez à partir de ce document, que les PCS sont hiérarchisées. (3)

En 2008, ce sont les ouvriers qui sont les plus nombreux à déclarer regarder la TV 20h ou plus par semaine (46%) contre 36% pour les employés, 23% pour les professions intermédiaires et seulement 16% pour les cadres. Or, on peut considérer que regarder beaucoup la TV est une pratique culturelle jugée peu prestigieuse par les catégories supérieures (ou dominantes) car ces dernières ont davantage les moyens financiers et trouvent plus distinctifs de se cultiver et divertir en allant au cinéma, au spectacle, en lisant ou en surfant sur Internet à la place de seulement regarder la TV.